

## Protection mécanique des plantations de choux contre les altises en AB

### Objectifs des essais

L'installation des cultures de chou en AB, l'été, peut être fortement compliquée par de les pullulations d'altises. Ce petit coléoptère décape les feuilles de choux, les perforant, diminuant la surface photosynthétique des quelques feuilles présentes sur les plants de façon parfois très importante.

L'objectif de cet essai est de tester la protection des plantations de choux par piégeage massif pour faire baisser la pression, couplée à une protection mécanique en déposant une fine couche d'argile sur les feuilles. L'argile est déjà utilisée sur de nombreuses cultures contre les pucerons et mouches essentiellement. Elle modifie le toucher et le goût de la plante, perturbant la reconnaissance de l'hôte par le ravageur.

### Matériel et Méthodes

Essai mis en place à l'EARL ORAN Nicolas le 1<sup>er</sup> juillet, sur une plantation semaine 25.

Perturbation des altises par passage d'un attelage avant sur lequel est positionné des plaques engluées : passage prévu s27, s28, s30,

### Plan des essais

Dispositif :

3 planches 3 passages de plaques engluées	témoin, 10 m de large	reste de parcelle
---	--------------------------	-------------------

Les piégeages massifs devaient se faire lors des passages de herse étrilles dans la parcelle. Avec le climat de fin juin début juillet, le producteur n'a géré les adventices qu'avec des passages de bineuse. Nous avons donc réalisé les piégeages massifs par passage des plaques vissées sur une barre, elle-même fixée sur une houe maraîchère.

Les plaques laissant passées beaucoup d'altise lors du passage, nous avons finalement fixés des bidons englués sur toute leur face interne (voir photo), les pattes à l'avant permettent de bousculer les choux et de faire sauter les altises lors des passages de l'outil.



### Conduite

- Lieu : Corné
- Sol : limono sableux

### Résultats

#### Notations

Suivi du nombre d'altise par plant : avant passage des plaques, après passage de la parcelle, 24h après et 48h pour voir la vitesse de ré-infestation.

Nombre d'altises piégées par passage (1 aller / retour par planche) :

	Planche 1	Planche 2	Planche 3
02 août (plaques engluées)	89	185	130
09 août (plaques engluées)	30	110	130
17 août (tunnels englués)	76	273	203

Piégeage massif le 2 août 2016 matin, 2 panneaux encadrant le rang, passage sur la planche de 2 rangs  
Problèmes rencontrés : profilage de planches, profondeurs inter-planches très variables, très motteux avec de grosse mottes « bousculant » les panneaux, et importantes vibrations ou mouvements parasites.

Après piégeages massif, il ne reste plus d'altises sur les trois planches de l'essai.

Vitesse de ré-infestation :

nb moyen d'altise / plant		09/08/2016 avant piégeage	09/08/2016 après piégeage	10/08/2016	16/08/2016
piégeage massif	planche 1	0,0	0,0	0,1	2,2
	planche 2	2,6	0,0	3,1	1,9
	témoin	4,5	4,5	5,5	1,5

On constate que 24h après le piégeage massif, la parcelle a été recolonisée par les altises. La zone où le piégeage massif est effectué est petite par rapport au reste de la parcelle, ce qui laisse un grand réservoir d'altises. Vu le niveau d'épuration effectuée par le piégeage massif, juste après passage, la vitesse de ré-infestation serait probablement moins grande si toute la parcelle était passée avec le dispositif de piégeage.

Les notations d'attaques sur feuilles n'ont pas été réalisées, on ne constate pas visuellement de différence entre le témoin et le piégeage massif.

## Discussion

La pression altise a été assez faible cette année après un printemps froid et pluvieux.

Les notations effectuées montrent que le piégeage massif permet, juste après passage, de diminuer significativement le nombre d'altises dans la parcelle.

Dans notre essai, la zone testée était petite par rapport à la parcelle, le réservoir d'altises à proximité de la zone d'essai restait donc conséquent. On voit néanmoins dans les vitesses de ré-infestation que la planche la plus éloignée (planche 1) reste relativement indemne d'altises pendant au minima 48h. Avec un passage sur l'intégralité de la parcelle, on peut donc supposer que la vitesse de ré-infestation serait nettement moindre que celle constatée dans l'essai.

On n'observe pas de présence de colle sur les choux.

Le système testé semble prometteur et peut assez facilement être auto-construit et positionné à l'avant du tracteur (sur tracteur avec relevage avant) lors des passages de binage dans les choux. Les producteurs ayant déjà testé ce dispositif (bandes engluées sur toute la longueur de la barre, à l'avant du tracteur) disent avoir moins de problème d'altises depuis sa mise en place.